

Les subsides

qu'il considère cruciaux pour l'intérêt national de la Grande-Bretagne.

Certains députés ont vécu, comme moi, en Angleterre. Ils ont certainement eu affaire à British Telecom et savent combien de temps il faut attendre pour obtenir un téléphone dans ce pays. Je voudrais vous citer les paroles de Francis McInerney, le vice-président de Northern Business Information, à New York, qui a prêté les difficultés de Northern Telecom. Il a dit que British Telecom «ne s'était guère montrée habile sur le plan de la commercialisation ou de la gestion des produits». Il a ajouté que la compagnie britannique a pratiquement toujours vécu dans le giron du gouvernement. Voici ce qu'il a déclaré:

La société a mené ses activités dans des marchés fortement structurés où la concurrence dépend surtout des décisions gouvernementales.

Il ne faut pas perdre de vue que les trois partis d'opposition britanniques menacent de nationaliser de nouveau British Telecom et que le gouvernement pourrait donc exercer une fois de plus un contrôle absolu sur la société. Vu que les sondages réalisés en Grande-Bretagne montrent que le gouvernement Thatcher est moins populaire que le parti travailliste, c'est une menace qu'il faut prendre au sérieux. Pour Mitel, la gravité des incertitudes qui en résultent est incontestable.

Que se passera-t-il à la suite de ce rachat? Au mieux, British Telecom se servira de Mitel pour concurrencer IBM et AT & T sur le marché américain. Ce qui est certain, monsieur le Président, c'est qu'une partie de la production sera transférée dans les filiales de Mitel situées aux États-Unis. Si la société Northern Telecom était contrôlée par le gouvernement canadien, je voudrais qu'elle se comporte comme British Telecom est censée le faire, en accordant la préférence aux emplois existant au Canada. Nous assisterons donc à un transfert de production au profit des filiales britanniques de Mitel, et le budget de recherche et de développement sera surtout dépensé en Grande-Bretagne pour que le personnel de British Telecom soit à proximité. C'est l'hypothèse la plus favorable, monsieur le Président. Le pire qui puisse se produire, c'est que la société connaisse tous ces problèmes, plus ceux qui découleront d'une nationalisation dans deux ou trois ans.

Nous devons agir rapidement, monsieur le Président, sans attendre que l'AEIE se penche sur la question. Nous avons besoin des avantages que présenterait une association souple entre Mitel et British Telecom. Le ministre devrait dire aux dirigeants de Mitel d'accepter l'offre de rachat de 18.5 p. 100 des actions, mais de ne pas envisager de céder la majorité des actions. Deuxièmement, le gouvernement doit offrir à la compagnie l'aide que le gouvernement précédent n'avait pas accordée, pour remettre sur pied cette entreprise qui était auparavant extrêmement rentable, afin qu'elle procure au pays les emplois, les activités de recherche et les retombées qui permettront de surmonter le problème technologique dont tous les députés reconnaissent l'existence. Je prie le ministre de ne pas réagir en doctrinaire dans cette affaire, mais plutôt en fonction des risques que courent notre pays et cette entreprise. Je lui demande d'écouter et d'agir en pensant d'abord à l'intérêt du Canada.

• (1230)

M. Axworthy: Monsieur le Président, le député d'Essex-Windsor (M. Langdon) a fait allusion tout à l'heure à une déclaration du président de la société, M. Cowpland, au sujet de l'aide financière qu'aurait ou n'aurait pas accordée le gouvernement précédent. J'estime important de souligner que je m'inscris en faux contre ces remarques.

En réalité, les faits sont les suivants: Depuis environ 1979, au moins 35 millions de dollars ont été accordés à la société sous forme d'aide financière directe. Environ 20 millions avaient été mis de côté pour la construction d'usines à Buctouche, au Nouveau-Brunswick, et à Arnprior. L'usine d'Arnprior n'a pas été construite à cause de la conjoncture, mais le gouvernement avait néanmoins offert des capitaux.

Deuxièmement, le gouvernement avait accordé une subvention de 9.9 millions de dollars aux fins de recherche et de développement, ce qui a permis à Mitel de perfectionner la technologie du nouvel appareil RX-2000.

Troisièmement, le gouvernement a accordé une subvention d'environ 5.5 millions pour un programme d'agrandissement des installations d'Ottawa.

Je me souviens très bien, à l'époque où j'étais ministre de l'Emploi et de l'Immigration, avoir négocié avec les entreprises de matériel électronique de la vallée de l'Outaouais, de concert avec mon collègue le député d'Ottawa-Vanier (M. Gauthier), un très important programme de formation pour lequel le gouvernement fédéral avait accordé des sommes importantes afin d'accroître les compétences de la main-d'œuvre existante dans le secteur de la technologie de pointe. C'était en 1982.

Pendant toute cette période, le gouvernement fédéral auquel j'appartenais a reconnu l'importance de ce secteur et l'a soutenu. Naturellement, il devait respecter les décisions prises par la direction de l'entreprise.

Si je ne m'abuse, la société Mitel avait présenté, avant les élections, une demande qui n'a jamais été vraiment rejetée.

M. Dick: Elle avait été rejetée.

M. Axworthy: Peut-être dans votre esprit d'avocat, l'avait-elle été, mais il demeure que la décision finale n'avait pas été prise.

M. Dick: M. Ed Lumley s'y était opposé.

M. Axworthy: On ne l'a jamais annoncé officiellement.

M. Dick: Vous n'annonciez jamais vos refus.

M. Axworthy: Le député de la société Mitel voudra peut-être nous faire part de ses observations, car il est étroitement lié à la compagnie. Je tenais en fait à signaler qu'on avait proposé de l'aide au montant de 35 millions de dollars. Ce n'était qu'une petite somme.

En matière de formation de la main-d'œuvre et de recherche et de développement il est indispensable de s'appuyer sur un programme. Voilà ce à quoi nous voulons en venir. Nous en avons un, l'indice des disparités régionales en vertu duquel nous pouvons favoriser l'expansion des usines et la création de nouveaux produits.